



**Mode d'emploi  
de  
l'Espace  
Adhérent**

# Les pré-requis



1. Etre adhérent de l'AIAS
2. Nous avoir communiqué une adresse mail valide.

# Pour vous connecter



- Votre identifiant est l'adresse mail communiquée à l'AIAS.
- Vous devrez définir votre mot de passe (8 caractères) à la première connexion.

## Pour votre première connexion :

- cliquer sur première connexion,
- vous recevrez un email pour définir votre mot de passe


**ACCÈS EXTRANET**

---

Email

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

J'accepte l'utilisation de cookies sur mon navigateur 

# Comment accéder à votre Espace Adhèrent



- soit vous vous rendez sur le site de l'AIAS : [www.aias.fr](http://www.aias.fr)
- soit vous suivez le lien :  
<https://courtage.modulr.fr/fr/scripts/Extranets/Clients/Public/index.php?company=aias>
- soit vous scannez le QR Code



# L'extranet vous permettra :

- de visualiser vos contrats et quittances,
- de demander une attestation d'assurance, uniquement si vous êtes à jour de vos cotisations.

L'attestation ne tiendra compte que de votre statut et de votre activité tels qu'inscrits sur l'appel de cotisation.








# L'extranet ne vous permettra pas :



- d'obtenir une facture ou une copie de votre appel de cotisation,
- de régler votre cotisation en ligne,
- de modifier votre adhésion/contrat,
- de modifier vos coordonnées bancaires/postales,
- de résilier votre adhésion/contrat.

# L'extranet se présente ainsi :



-  Actualités
-  Contrats
-  Quittances
-  Documents
-  Changer de mot de passe



# Comment obtenir une attestation via l'extranet ?



- Cliquez sur  Contrats
  - puis Sélectionnez le contrat en cours

↳ • La fiche contrat s'ouvre  FICHE CONTRAT.

↳ • Les onglets suivants s'affichent :



- Cliquez sur 

↳ puis sur le bouton 

↳ L'attestation sera téléchargeable depuis  Documents



*NB. l'attestation ne pourra être générée que si vous êtes à jour de vos cotisations. Elle ne fera pas mention du règlement effectué, ni de mentions particulières (par exemple, médiation animale). Pour toute attestation de règlement ou avec des mentions particulières, contactez les services de l'AIAS.*



**Vous ne vous souvenez pas  
de l'adresse mail transmise,  
ou vous ne l'avez pas encore transmise.**



- Complétez le formulaire de contact via notre site [www.aias.fr](http://www.aias.fr) en nous indiquant l'objet de votre demande,
- ou adressez nous un mail à [contact@aias.fr](mailto:contact@aias.fr).

Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

# Pour nous contacter

30, route des Creusettes - 74330 POISY

Immatriculée au registre de l'ORIAS sous le n°21007604

([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Tél. : 04.50.45.10.78

[contact@aias.fr](mailto:contact@aias.fr)

Consultez notre site : [www.aias.fr](http://www.aias.fr)



**Suivez**



**sur les réseaux sociaux**

